



# AZIMUT IRP

## Formation ÉLABORER ET RÉDIGER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CSE

Formation Action / éco



AZIMUT IRP  
FORMATIONS - CONSEILS - EXPERTISES  
LIGNE DIRECTE : 07 66 87 99 12

**E-MAIL**  
info@azimut-irp.fr

**ADRESSE**  
539 route de Flagy, 74570 Groisy

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Une obligation légale

- Les règles d'adoption du règlement intérieur.
- L'application et la modification du règlement intérieur.
- La durée de validité.

### Le contenu du règlement intérieur

- Les clauses obligatoires : focus sur les attributions et responsabilités des membres du bureau (Secrétaire, Trésorier, Adjoint) et le processus budgétaire de l'établissement à l'approbation des comptes.
- Les clauses facultatives (mais vivement recommandées).
- Les clauses interdites.

### Construire son règlement intérieur à partir d'un modèle type avec le formateur

- Organiser le fonctionnement du CSE pour le rendre efficace.
- Identifier vos besoins pour négocier des améliorations dans votre statut.



**DURÉE**  
1 JOUR



**CIBLE**  
Élus titulaires et suppléants du CSE



**PRÉ-REQUIS**  
Aucun